

COTISATION ANNUELLE 2019

(du 1er janvier au 31 décembre)

En soumettant ce formulaire, j'accepte que toutes les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande d'adhésion à l'iddac et dans le respect de la protection des données personnelles (article 4 n°11 du RGPD).
Je peux exercer un droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier en contactant le responsable des traitements de l'iddac au 05 56 17 36 36 ou par e.mail à informatique@iddac.net . **J'accepte**

La cotisation est obligatoire pour participer aux activités de l'iddac (éducation et pratique artistique, diffusion...) et permet de bénéficier de nos services et ressources :

- **Aide technique** (prêt gratuit de matériel, conseil à l'équipement)
 - **Service Info-Presse** (panorama de presse quotidien/bulletin documentaire mensuel M-ir)
 - **Formations – sensibilisation** (*) (accès libre et gratuit)
 - **Ressources numériques** (annuaire - iddac.net)
 - **Ingénierie et Ressources** (conseil et orientation / assistance maîtrise d'ouvrage)
- Elle vous donne le droit d'assister aux Assemblées Générales et de prendre part aux votes.**

***inscription obligatoire sur iddac.net et dans la limite des places disponibles**

MODALITES PRATIQUES

Pour vous acquitter de votre cotisation, veuillez imprimer ce formulaire et le renvoyer à :
iddac, Service cotisations - 59 avenue d'Eysines, BP 155, 33492 Le Bouscat cedex.

Organisme :

Nom du responsable de la structure : **Prénom** :

Fonction :

N° siret : / .. / .. / .. / .. / .. / .. / .. / .. / .. / .. / .. / .. / .. / .. / .. /

Adresse :

CP : **Ville**

Tél. : **Fax** **Portable** :

Courriel :

Site Web :

ADHESION [uniquement pour les particuliers/individuels]

30 €

COTISATION ORGANISMES ET COLLECTIVITÉS (adhésion comprise) :

- 110 €** : Comités d'entreprises, COS, CLOS, amicales du personnel, établissements scolaires (*)
(* hors prêt de matériel)
- 160 €** : Communes - 1000 habitants / Associations et Compagnies artistiques **déclarant un budget annuel inférieur à 50 000 € (fournir impérativement la copie du budget annuel 2019)**
- 200€** : Associations et Compagnies artistiques déclarant un budget annuel supérieur à 50 000 €
- 310 €** : Communes - 10 000 habitants / Scènes partenaires
- 460 €** : Communes + 10 000 habitants / Communautés de Communes
- 610 €** : Communautés d'Agglomérations et Métropole
- 750 €** : Collectivités et organismes HORS GIRONDE (hors prêt de matériel)



Panorama de presse oui non -si oui, **courriel** où adresser le panorama de presse :

Règlement :

Chèque à l'ordre de : Association iddac. Merci de joindre le chèque émis par votre organisme lors de l'envoi de ce formulaire.

Virement ou mandat administratif à l'ordre de : Association iddac Domiciliation : BPACA Bordeaux Tourny -
Code Banque : 10907 Code Guichet : 00001 - N° de compte : 00119532590 –
Clé RIB : 16 – BIC : CCBPFRPPBDX - IBAN : FR761090 7000 0100 1195 3259 016

Facturation CHORUS PRO : joindre impérativement le formulaire d'engagement de votre établissement

Après traitement de votre demande, vous recevrez une facture par mail.

Courriel où adresser la facture :

Si vous souhaitez recevoir la facture par courrier merci de cocher cette case

Date : **Signature** :



Adhésion individuelle ANNUELLE 2019

(du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Adhésion : 30€

En soumettant ce formulaire, j'accepte que toutes les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande d'adhésion à l'iddac et dans le respect de la protection des données personnelles (article 4 n°11 du RGPD). **J'accepte**
Je peux exercer un droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier en contactant le responsable des traitements de l'iddac au 05 56 17 36 36 ou par e.mail à : informatique@iddac.net

L'adhésion annuelle vous permet de bénéficier :

dans le domaine du spectacle

D'un tarif préférentiel sur la programmation de nos partenaires*,

dans le domaine de l'information

De l'abonnement au panorama de presse électronique quotidien (revue de presse culturelle),

dans le domaine de la création artistique

D'invitations privilégiées à des sorties de résidences artistiques et à des étapes de création,
De propositions de participation à des projets artistiques intégrant une pratique amateur ou simplement la participation d'habitants,

dans le domaine institutionnel

Du droit d'assister à notre assemblée générale et de prendre part aux votes.

Modalités pratiques

Pour adhérer, veuillez imprimer ce formulaire et le renvoyer à :
Iddac, service adhésions, 59 avenue d'Eysines, BP 155, 33492 Le Bouscat cedex.

Nom / Prénom :

Adresse :

CP : Ville

Tél. : Fax Portable :

Courriel (*envoi des invitations, du panorama...*):
.....

Règlement par :

- Chèque CB (*au guichet ou par téléphone*) Espèce (*au guichet*)
 Virement ou mandat administratif : Association iddac

Domiciliation : BPACA Bordeaux Tourny

Code Banque : 10907

Code Guichet : 00001

N° de compte : 00119532590

Clé RIB : 16

BIC : CCBPFRPPBDX - IBAN : FR761090 7000 0100 1195 3259 016

Date :

Signature

* liste des scènes girondines consultable sur notre site www.iddac.net



AGENCE CULTURELLE DE LA GIRONDE
INSTITUT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL
59, avenue d'Eysines
BP 155
33492 Le Bouscat cedex
Tél. : 05 56 17 36 36
Fax : 05 56 17 36 31
web : www.iddac.net
siret : 383 890 233 00026
N° TVA Intracommunautaire :
FR90 383 890 233 00026